 

**CHOC CAMEROON :**

**CHANGE HABITS – OPPOSE CORRUPTION**

**RAPPORT ANNUEL PROJET CHOC 2009**

**(Rapport provisoire en attente de validation par le comité de pilotage)**

 **Avril 2010**

**Sigles et acronymes**

**ANIF** : Agence Nationale d’Investigations Financière

**BDFs** : Bailleurs de Fonds

**CERAN** : Cercle des Artistes et Amis de la Nature

**CHOC** : Change Habits, Oppose Corruption

**CNUCC** : Convention des Nations Unies contre la Corruption

**CONAC** : Commission Nationale AntiCorruption

**CONSUPE** : Ministère du Contrôle Supérieur de l’Etat

**CPAP** : Country Programme Action Plan

**CRS** : Catholic Relief Services

**FACTS** : Fight Against Corruption Through Schools

**FENASATRACAM** : Fédération Nationale des Syndicats de Transporteurs du Cameroun

**GICAM**: Groupement Interpatronal du Cameroun

**LCC**: Lutte contre la corruption

**MINEDUB**: Ministère de l’Education de Base

**MINFI**: Ministère des Finances

**MINEPAT**: Ministère de l’Economie, de la Planification et de l’Aménagement du Territoire

**MINESEC**: Ministère des Enseignement Secondaires

**MINESUP:** Ministère de l’Enseignement Supérieur

**MINJUSTICE**: Ministère de la Justice

**ONG**: Organisation Non Gouvernementales

**OSC**: Organisations de la Société Civile

**PNG**: Programme National de Gouvernance

**PNUD**: Programme des Nations Unies pour le Développement

**SC**: Société Civile

**SNLCC**: Stratégie Nationale de Lutte contre la Corruption

**SPM**: Services du Premier Ministre

**TDR** : Termes de Références

**Sommaire**

[Résumé exécutif 4](#_Toc251249897)

[La compréhension partagée des outils de lutte contre la corruption 4](#_Toc251249898)

[Réalisations du Projet CHOC en 2009 7](#_Toc251249899)

[Introduction 8](#_Toc251249900)

[Output 1 (No. 60631) : Une Stratégie Nationale et un Plan d’Action de lute contre la corruption sont élaborés 8](#_Toc251249901)

[Output 2 (No. 60632) : Internalisation de la Convention des Nations Unies contre la Corruption 11](#_Toc251249902)

[Output 3 (No. 60633) : Les institutions de lutte contre la corruption sont indépendantes, opérationnelles et financées par le budget national / budget propre 13](#_Toc251249903)

[Output 4 (No. 60634) : La société civile, y compris le secteur privé, est renforcée et capable de jouer un rôle effectif dans la LCC 15](#_Toc251249904)

[Rapport Financier du Projet en 2009 17](#_Toc251249905)

[Inventaire des biens du Projet en 2009 (fichier joint) 24](#_Toc251249906)

## Résumé exécutif

## La compréhension partagée des outils de lutte contre la corruption

Depuis le départ de l’ancien coordonnateur au mois de décembre 2008, le projet CHOC a connu un ralentissement sensible de ses activités jusqu’au recrutement du coordonnateur intérimaire en fin août 2009. L’approbation du Rapport Annuel 2008 et du Plan de Travail Septembre-Décembre 2009, lors de la deuxième session du Comité de Pilotage, le 23 Septembre 2009 sous la présidence du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, marque la redynamisation du Projet CHOC.

### Gestion intensive du projet CHOC

Face aux enjeux que représentaient les défis souscrits lors du Comité de Pilotage, l’équipe du Projet, qui se limitait au Coordonnateur, à l’expert national et au chauffeur, a été renforcée par le recrutement d’une assistante administrative et financière.

La plupart des activités prévues ont été mis en œuvre et les résultats escomptés ont été plus ou moins atteints correctement. Cependant, des efforts d’aplanissement des divergences d’approches techniques et méthodologiques entre les différentes parties prenantes ont été entrepris. Aussi, la mise en œuvre des activités relatives à l’appui à l’élaboration de la stratégie nationale de lutte contre la corruption a connu un ralentissement.

Pour ce qui est de la gestion du Projet, le logiciel MS Project (permettant le suivi et l’évaluation au quotidien des activités du Projet) a été rendu opérationnel. Une base de données constituée d’environ une quarantaine de consultants individuels et de cabinets de consulting a été constituée par le biais d’un Appel à manifestation d’intérêt publié dans le Journal *Cameroon Tribune* et sur le site internet du système des Nations Unies au Cameroun. Sur le plan administratif, la rédaction du projet d’extension de CHOC jusqu’en décembre 2011 a été finalisée et signée.

Concernant la communication autour des activités du Projet, de nombreuses actions ont également été réalisées. Un Guide de Communication a été élaboré et opérationnalisé avec pour principal résultat une bonne participation des parties prenantes et autres cibles directes aux activités organisées par le projet. Un site internet a été crée ([www.choc-cameroun.org](http://www.choc-cameroun.org) ou [www.choc-cameroon.org](http://www.choc-cameroon.org) ) et est opérationnel (régulièrement mis à jour). Un Plan de Communication dudit site (destiné essentiellement à accroitre son utilisation par les internautes) a été élaboré. Des coupures de journaux sur les activités réalisées par CHOC sont disponibles.

### Elaboration de la SNLCC reportée

Concernant l’appui à l’élaboration de la Stratégie Nationale de Lutte contre la Corruption, les TDRs relatives aux différentes activités en vue de la formulation de la SNLCC ont été élaborés et la formation d’une frange importante des parties prenantes sur les principes d’élaboration d’une SNLCC ont été réalisées. Il faut noter la réalisation du Forum sur la lutte contre la corruption dans le milieu des affaires par la CONAC avec l’appui financier du Projet CHOC. L’évaluation sommaire des études et analyses menées par la CONAC en vue de la formulation de la SNLCC a été réalisée par l’équipe du Projet CHOC.

### L’avant projet de loi anti-corruption transmis aux SPM

En vue d’accélérer le processus d’adoption de l’avant projet de loi portant prévention et répression de la corruption et des infractions assimilées, plusieurs actions ont été menées par le Projet CHOC. Il faut par exemple citer les échanges réguliers avec le MINJUSTICE (et en particulier M. Le Directeur de la Législation) ainsi que le suivi constant effectué au niveau des Services du Premier Ministre par l’entremise du Conseiller Spécial N°2, Point Focal du Projet CHOC au Gouvernement. L’évaluation technique du projet de loi a été également réalisée par le projet CHOC.

### Des institutions nationales formées sur des outils de LCC

Les capacités des institutions nationales de lutte contre la corruption ont été renforcées essentiellement à travers des actions de formations (Nombre de formations, genre…). Concernant la collaboration avec la CONAC, un Point focal assisté par deux cadres a été désigné pour faciliter cette activité. Des séries de réunions et d’échanges ont été réalisées. Trois cadres de la CONAC ont suivi régulièrement les formations et les ateliers organisés par CHOC et des échanges sont en cours avec les responsables de cette institution sur l’opportunité de mener un programme de self assessment (auto-évaluation). A cela, il faut également ajouter la mobilisation des autres institutions nationales dans la LCC (CONSUPE, MinJustice, cellules ministérielles de LCC). C’est ainsi que la formation des principales parties prenantes sur les outils de lutte contre la corruption a été réalisée à Douala. Par ailleurs, des études en vue du diagnostic des Cellules Ministérielles de Lutte contre la corruption sont en cours de finalisation par le Cabinet AGORA.

### Les Communautés Educatives Intègres de Bamenda lancées

En partenariat avec le CRS et la participation de la CONAC, des cellules anticorruption des ministères de l’éducation de base et des enseignements secondaires, un projet pilote d’îlot d’intégrité dénommé « Communauté Educative Intègre » a été lancé à Bamenda. En synergie au programme FACTS initié par le CRS, cette activité a été menée à l’occasion du forum de Bamenda sur la lutte contre la corruption dans le système éducatif.

### 40 OSC renforcées et « reseautées »

Conformément aux dispositions du Plan de Travail Septembre-Décembre 2009, le Projet CHOC a accordé une place particulière au renforcement de capacité de la Société Civile dans ses activités anti-corruption. D’abord, les membres des OSC ont été formés sur les outils de lutte contre la corruption et de conduite de leur self assessment. Cette formation a été réalisée avec une quarantaine d’organisations de la Société Civile issues d’au moins 5 régions du Cameroun du 11 au 13 novembre 2009. Cette formation a permis d’identifier les axes et les actions de formations prioritaires pour 2010. Suite à cette formation, les OSC présentes à la formation ont décidé de constituer un réseau d’OSC spécialisées dans la lutte contre la corruption.

### 2 OSC lauréates de l’appel à projet 2009

Toujours dans le cadre de l’appui de la Société Civile, un Guide de sélection des OSC bénéficiaires des micro-grants a été finalisé par le consultant recruté à cet effet. Enfin, le Projet CHOC a sélectionné deux OSC qui bénéficieront de sa première campagne de financement. Les résultats du Processus de sélection ont été rendus publics à la CONAC à l’occasion de la célébration de la Journée du 09 Décembre 2009. Il s’agit du CERAN et de la FENASSATRACAM.

|  |
| --- |
| **INFORMATIONS GENERALES SUR LE PROJET**  |
| Nom du Projet  : | CHOCCameroon : Change Habits – Oppose Corruption |
| Durée de vie du projet  : | Cinq (05) années  |
| Date de lancement : | 22 Février 2007 |
| Date de fin du projet : | 31 Décembre 2010 |
| N° Award:00046596 | Description:  | CHOC Cameroon : Change Habits – Oppose Corruption |
| N° Project: 00060631 | Description:  | Appui à l’élaboration de la Stratégie Nationale de Lutte contre la corruption |
| N° Project: 00060632 | Description: | Internalisation de la Convention des Nations Unies contre la corruption |
| N° Project: 00060633 | Description: | Renforcement des institutions de lutte contre la corruption |
| N° Project: 00060634 | Description: | Renforcement de la société civile (y compris le secteur privé) en matière de lute contre la corruption |
| Partenaire à la mise en oeuvre : | Services du Premier Ministre / Programme des Nations Unies pour le Développement |
| Dépenses 2009 | USD$  |
| Budget 2010 | USD$  |
| Période de la revue :  | 01/01- 31/12/2009 |
| Conseiller Technique Principal : | Dr Mamy Raboanarijaona |
| Partenaires financiers : | Gouvernement du CameroounGouvernement du CanadaGouvernement de FranceGouvernement d’Allemagne (GTZ)Gouvernement de Grande BretagneGouvernement des Pays BasGouvernement des Etats Unis d’AmériqueOCDE-DAC (DfID)Commission de l’Union EuropéenneBanque MondialeBanque Africaine de DéveloppementProgramme des Nations pour le Développement |

# Réalisations du Projet CHOC en 2009

## Introduction

L’objectif principal du Projet CHOC (Changer d’Habitudes, s’Opposer à la Corruption) est de contribuer à une réduction significative de la corruption à travers un appui à la mise en œuvre des projets décrits dans la composante “politiques de lute contre la corruption” du Programme National de Gouvernance (PNG). Le Projet vise quatre principaux résultats : une Stratégie Nationale de Lutte contre la corruption est élaborée et mise en œuvre (i), l’internalisation de la convention des nations Unies contre la corruption, les institutions de lutte contre la corruption sont opérationnelles (ii), indépendantes et budgétisées (iii), la société civile y compris le secteur privé est renforcée et capable de jouer un rôle dans la lutte contre la corruption (iv).

Les activités du Projet pour le compte de l’année 2009 ont effectivement débutés le 23 Septembre en raison du recrutement tardif du Coordonnateur qui s’est fait le 27 Août 2009.

La période de la revue s’étend donc du 23 Septembre au 16 Décembre 2009. Le rapport sera présenté par résultat d’activités.

|  |
| --- |
| Output 1 (No. 60631) : Une Stratégie Nationale et un Plan d’Action de lute contre la corruption sont élaborés |
| **N° du Projet**  | 00060631  |
| **Description**: | Une Stratégie nationale et un plan d’action de lute contre la corruption sont élaborés et mis en œuvre |
| **Etat des lieux**  | Existence d’un Programme National de Gouvernance et de nombreuses institutions dont le mandat pourrit comporter la coordination de la lute contre la corruption |
| **Indicateurs**: | Un premier draft de la Stratégie est élaborée |
| **Résultats escomptés en 2009** | Un premier draft comportant les grandes lignes de la Stratégie est élaborée  |

|  |  |
| --- | --- |
| **ACTIVITY 1**  | Assistance technique à la mise en œuvre du Projet  |
| **Description** | Assistance technique à la mise en œuvre du Projet  |
| **Date** **de lancement** **Date de fin**  | 23 Février 2007 (24 Septembre 2009)31 Décembre 2011  |
| **Indicateurs** | * Recrutement du Coordonnateur intérimaire du Projet ;
* Recrutement de l’assistante Administrative et financière du projet ;
* Elaboration du Plan de Travail Annuel 2009
 |

**Principaux Résultats de 2009** :

Après le départ de l’ancien Conseiller Technique Principal du Projet (en Décembre 2008) et une période de mise en veilleuse du Projet de neuf (09) mois, un Coordonnateur Intérimaire M. Mamy Raboanarijaona a été recruté le 27 Août 2009. En tant qu’Expert International des problématiques de lutte contre la corruption et facilitateur, le Coordonnateur Intérimaire a apporté une expertise dans l’opérationnalisation et la conduite des activités du Projet afin de permettre l’atteinte des objectifs consignés dans le du Plan de Travail. En ce qui concerne l’élaboration de la Stratégie Nationale de Lutte contre la Corruption, le Coordonnateur a proposé l’implication de tous les piliers d’intégrité qui travailleront sous la coordination de la CONAC. Il a également supervisé le processus de renforcement des capacités des parties prenantes (Institutions de LCC et OSC) à travers l’organisation et l’animation des sessions de formation et la conduite du processus d’attribution des grants aux OSC.

L’Expert National Marius Talla a assisté le Coordonnateur dans la réalisation des missions qui lui étaient assignées. Il a par exemple suivi sous la supervision du Coordonnateur, la réalisation des chantiers relatifs à l’internalisation de la Convention des Nations Unies contre la Corruption et au renforcement des OSC en matière de lutte contre la corruption. De plus, il a contribué à la rédaction des rapports et du Plan de Travail, au renforcement des capacités des institutions nationales de lutte contre la corruption (en préparant et dispensant des formations) ainsi qu’au suivi de la mise en ligne du site internet du Projet CHOC. La tâche de mise à jour du site du Projet lui a été également confiée. Avant le recrutement de l’assistante administrative et financière, il s’occupait des aspects liés à l’administration et aux finances du Projet.

L’assistante Administrative et Financière Mlle Ambe Ekodo Rosine, recrutée le 03 Novembre 2009, s’est occupée des questions de finances et d’administration du Projet CHOC. Elle a par exemple préparé les demandes de paiements et de service, préparer le courrier de CHOC, procéder aux inventaires et assurer la logistique des ateliers de formation organisés par le Projet.

Relativement à l’assistance technique à la mise en œuvre du Projet, le travail de l’équipe du projet CHOC a permis l’obtention des résultats ci-après :

* La mise en place et l’opérationnalisation du MS Project (pour le suivi évaluation quotidien de la gestion du Projet);
* La constitution d’une base de données des consultants en matière de lutte contre la corruption et de conduite des activités de gouvernance ;
* La production des rapports et des points de quinzaines (points sur l’état d’avancement des activités du Projet) ;
* La tenue de la deuxième session du Comité de Pilotage du Projet ;
* La préparation du Plan de Travail Annuel 2010 du Projet CHOC ;
* L’extension du Projet CHOC.

|  |  |
| --- | --- |
| **ACTIVITY 2**  | Plan de Communication élaboré et mis en œuvre  |
| **Description** | Existence d’une base de données sur le phénomène de la corruption, des publications des activités du projet et création d’un site internet du CHOC |
| **Date de lancement** **Date de fin** | 24 Septembre Février 2007 (24 Septembre 2009)31 Décembre 2011  |
| **Indicateurs** | * Web site opérationnel;
* Coupures de journaux disponibles
 |

Afin de renforcer la visibilité des actions de lutte contre la corruption, le Plan de Travail du Projet CHOC prévoit la prise en compte de l’aspect communication. Cela se traduit par la prescription de l’élaboration et de la mise en œuvre d’un Plan de Communication comprenant entre autre la création d’un site internet.

Après un appel restreint respectant les règles et procédures du PNUD en la matière, une entreprise avait été recrutée en Décembre 2008 mais n’avait pu engager les travaux en raison de l’absence du CTP. Mais, après le recrutement du Coordonnateur Intérimaire, elle a pu travailler à la création et à la mise en ligne du site web du Projet. L’adresse de ce site désormais opérationnel est la suivante : [www.choc-cameroun.org](http://www.choc-cameroun.org) ou alors [www.choc-cameroon.org](http://www.choc-cameroon.org) .

De même, des publicités sur les activités de CHOC ont été faites dans les journaux d’annonces légales en l’occurrence *Cameroon Tribune*. Il s’agit de la publication de Sollicitation à Manifestation d’intérêt pour le recrutement des consultants nationaux et internationaux en vue de la constitution de la base de données des consultants du Projet et de l’appel à projets destiné aux Organisations de la Société Civile en vue du financement de deux (02) projets innovants en matière de lutte contre la corruption pour le compte de l’année 2009.

Dans le même ordre d’idées, le Guide de Communication du Projet CHOC a été élaboré ainsi que le Plan de communication de vulgarisation du site web du Projet.

Toutes ces initiatives en matière de communication ont permis d’avoir toutes les personnes et les administrations ciblées par le Projet aux activités de renforcement des capacités et les appels à projet et à manifestation d’intérêt organisé au cours de la période sous revue.

|  |  |
| --- | --- |
| **ACTIVITY 3**  | Appui à l’élaboration d’une Stratégie de nationale de lutte contre la corruption fourni |
| **Description**: | Mise en œuvre du processus d’élaboration de la Stratégie Nationale de Lutte contre la Corruption |
| **Date** **de lancement****Date de fin**:  | 24 Février 2007 (24 Septembre 2009)31 Décembre 2011  |
| **Indicateurs**: | * Processus de formulation de SNLCC adopté ;
* Etudes préparatoires à la formulation de la stratégie réalisées ;
* Préparation du premier draft de SNLCC engagé
 |

Dans l’optique de favoriser la collecte des données indispensables à la formulation de la Stratégie Nationale de Lutte contre la Corruption (SNLCC), le Projet a réalisé de nombreuses activités. La première d’entre elles était l’appui de la CONAC dans l’organisation d’un Forum sur la lutte contre la corruption dans le milieu des affaires. Cela s’est fait du 07 au 09 Octobre 2009 à l’Hôtel Sawa de Douala. Ce Forum a réuni des participants de qualité issus aussi bien des administrations concernées par la problématique de la corruption en milieu d’affaires (Douanes, impôts, Trésor, Police, Gendarmerie…) que du secteur privé (GICAM…). Ce Forum a non seulement donné lieu à des échanges francs entre les participants mais a également permis de récolter les attentes des milieux d’affaires camerounais relativement à la Stratégie Nationale de Lutte contre la Corruption.

Ensuite, des échanges avec les responsables de la CONAC ont été fait sur la méthodologie et sur des projets de Termes de Référence de la Stratégie Nationale de Lutte contre la Corruption jusqu’au moment où une nouvelle orientation a été formulée par cette dernière.

La formation des parties prenantes sur les outils de lutte contre la corruption (y compris les outils de stratégie et de politique) a aussi été organisée à Douala. Cette formation a concerné les acteurs suivants :

* La CONAC ;
* Les Services du Premier Ministre ;
* Le GICAM ;
* La cellule de lutte contre la corruption du MINEDUB ;
* La cellule de lutte contre la corruption du MINESEEC ;
* La cellule de lutte contre la corruption du MINJUSTICE ;
* La cellule de lutte contre la corruption du MINSUPE ;
* La cellule de lutte contre la corruption du CONSUPE ;
* La cellule de lutte contre la corruption du MINEFI ;

L’objectif de cet atelier de formation était dans un premier temps l’adoption d’un même langage pendant le processus de formulation de mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Lutte contre la corruption et dans un second temps commencer à outiller ces administrations en vue de l’élaboration des stratégies sectorielles de lutte contre la corruption (SSLCC).

Le Projet a enfin procédé à l’évaluation technique des études et analyse menées par la CONAC en vue de soutenir le processus de formulation de la Stratégie Nationale de Lutte contre la Corruption*. Cette analyse a abouti à la conclusion selon laquelle bien que les études menées par la CONAC soient d’une richesse indéniable*, elles peuvent être complétées par d’autres pour soutenir efficacement la formulation de la Stratégie Nationale de Lutte contre la Corruption.

|  |
| --- |
| Output 2 (No. 60632) : Internalisation de la Convention des Nations Unies contre la Corruption  |
| **N° du Projet**  | 00060632  |
| **Brève description**  | Mise en conformité des lois internes avec la CNUCC |
| **Description détaillée** | Les lois anticorruption sont en conformité avec la CNUCC et référencées dans un seul Code |
| **Etat des lieux**: | Existence des lois anticorruption dans plusieurs codes et disponibilité d’un projet de loi portant prévention et répression de la corruption et des infractions assimilées  |
| **Indicateurs** : | Production de rapports sur les échanges réguliers entre les services compétents et les parties prenantes sur l’avancement du processus d’adoption |
| **Résultats escomptés en 2009** | Au moins 2 rapports sur le processus d’approbation de la loi communiqués aux parties prenantes du projet |

Il est important de préciser le projet CHOC a relativement peu de contrôle quant à l’atteinte de ce résultat. Cependant, en partenariat avec les Services du Premier Ministre, le Projet CHOC a procédé suivant une approche participative (en impliquant la Société Civile et les Administrations publiques) à l’élaboration d’un avant Projet qu’il a depuis transmis au Gouvernement (en Septembre 2008). Les Services du Premier Ministre ont par la suite transmis le draft de loi au MINJUSTICE pour examen et suivi.

|  |  |
| --- | --- |
| **ACTIVITY 1**  | Mise en conformité des lois internes avec la CNUCC |
| **Description** | Revise the legal framework on anti-corruption and elaborate a draft law on prevention, detection and repression of acts of corruption. |
| **Date de lancement****Date de fin** | 24 Février 2007 (24 Septembre 2009) 31 Décembre 2011  |
| **Indicateurs** | Production de rapports sur les échanges réguliers entre les services compétents et les parties prenantes sur l’avancement du processus d’adoption |

En vue de contribuer à l’effectivité de l’internalisation de la Convention des Nations Unies Contre la Corruption (CNUCC), le Projet CHOC a eu des contacts réguliers avec le MINISJUTICE où le draft de du Projet de loi a été transmis par les Services du premier Ministre pour examen et suivi.

Ce suivi régulier a d’abord permis de constater que le draft de loi avait été renvoyé aux services du Premier Ministre pour transmission à la Présidence de la République, la dernière étape avant sa transmission et son inscription à l’ordre du jour à l’Assemblée Nationale pour vote par les députés. Toujours grâce à ce suivi, l’information selon laquelle le Décret d’application de l’Avant Projet de Loi portant prévention et répression de la corruption et des infractions assimilées a également été préparé et sera transmis en même temps que le texte de loi à la présidence. Cette action permettrait de gagner du temps après l’adoption de la loi par les parlementaires. Le travail de suivi a également été effectué au niveau des Services du Premier Ministre.

|  |
| --- |
| Output 3 (No. 60633) : Les institutions de lutte contre la corruption sont indépendantes, opérationnelles et financées par le budget national / budget propre |
| **N° du Projet** | 00060633  |
| **Brève description :** | Renforcer les institutions de lutte contre la corruption |
| **Description** **détaillée**  | Les institutions de lutte contre la corruption sont indépendantes, opérationnelles et financées par le budget national / budget propre |
| **Etat des lieux**: | Les institutions de lutte contre la corruption ne sont pas totalement indépendantes, opérationnelles et financées |
| **Indicateurs** : | * Nombre et type de formation identifié et réalisé ;
* projet d’intégrité lancé
 |
| **Résultats escomptés en 2009** | * CONAC formée pour élaborer la SNLCC et réaliser son mandat
* CONAC outillée pour former et mobiliser les autres institutions nationales
* CONAC et les autres acteurs outillés pour lancer 2 projets d’intégrité
 |

Il est important de préciser que ce résultat figure au rang de ceux dont la réalisation dépend beaucoup plus de la partie nationale (Gouvernement et constitutions de lutte contre la corruption CONAC en l’occurrence) que du Projet CHOC.

|  |  |
| --- | --- |
| **ACTIVITY 1**  | Capacité de la CONAC et des autres institutions de lutte contre la corruption renforcées |
| **Description** | * Renforcement des capacités de la CONAC dans l’élaboration de la SNLCC et dans la réalisation de son mandat
* Renforcement des capacités de la CONAC dans la formation et mobilisation des autres institutions nationales dans la LCC (l’ANIF, CONSUPE, MinJustice, cellules ministérielles de lutte contre la corruption),
* appui à la mise en place d’un centre de documentation et renforcement du site web de la CONAC
 |
| **Date de lancement** **Date de fin** | 24 Février 2007 (24 Septembre 2009) 31 Décembre 2011  |
| **Indicateurs** | * Plate-forme de collaboration technique CONAC-PNUD/CHOC opérationnelle;
* au moins 2 formations identifiées et réalisées ;
* au moins 2 cellules ministérielles reconfigurées et ayant reçues des formations en LCC.
 |

Dans le cadre de la mise en œuvre du renforcement des capacités de la CONAC et des autres institutions de lutte contre la corruption, le Projet CHOC a réalisé deux grandes activités à savoir, le renforcement des capacités de la CONAC dans l’élaboration de la stratégie nationale et dans la réalisation de son mandat d’une part et d’autre part le renforcement des capacités de la CONAC dans la formation et mobilisation des autres institutions nationales dans la LCC (l’ANIF, CONSUPE, MinJustice, cellules ministérielles de LCC).

D’abord pour ce qui est du renforcement des capacités de la CONAC dans l’élaboration de la stratégie nationale et dans la réalisation de son mandat, un draft de Plateforme de Collaboration Technique a été introduite auprès de la CONAC. Cependant, le fait que la Plateforme n’ait pas été encore signée n’a pas empêché une collaboration soutenue et fructueuse entre le PNUD (à travers le Projet CHOC) et la CONAC. Un Point focal du Projet CHOC à la CONAC assisté par deux (02) cadres a été désigné et, trois (03) cadres de la CONAC ont régulièrement suivi les formations organisées par le Projet CHOC entre Septembre et Décembre 2009.

Ensuite, relativement au renforcement des capacités de la CONAC dans la formation et mobilisation des autres institutions nationales dans la LCC (l’ANIF, CONSUPE, MinJustice, cellules ministérielles de LCC), le Projet CHOC a d’une part dispensé des formations des institutions et parties prenantes sur les principaux outils de LCC et a d’autre part commandé une étude sur le diagnostic des cellules ministérielles anti corruption. Cette étude a été réalisée par le Cabinet AGORA avec une facilitation des Services du Premier Ministre.

Il avait été également prévu l’appui à la mise en place d’un centre de documentation et renforcement du site web de la CONAC. Cette activité n’a pu être réalisé en 2009 mais elle fait partie de celles qui seront prioritairement finalisées en 2010.

**N.B :** Les modalités sur la conduite du processus du Self assessment de la CONAC est en cours de discussion avec la CONAC.

|  |  |
| --- | --- |
| **ACTIVITY 2**  | Deux Projets pilotes d’intégrité soutenus |
| **Description**:  | * Appui technique et financier à la formulation et à la mise en œuvre des projets « Aéroports sans corruption » et « écoles sans corruption » ; « universités sans corruption »
* Suivi de la mise en œuvre de ces projets pilotes
 |
| **Date de lancement** **Date de fin** | 24 Février 2007 (24 Septembre 2008) 31 Décembre 2011  |
| **Indicateur** | * Projets pilotes d'intégrité formulés et mis en œuvre ;
* Appui technique et financier aux projets pilotes fourni
* suivi et évaluation réalisés
 |

L’objectif du Projet CHOC est l’appui des acteurs nationaux en matière de lutte contre la corruption. Dans cette optique, le Projet a prévu de soutenir des initiatives « ilots d’intégrité » lancées par la CONAC et le CRS.

Les Termes de Références des projets « Aéroports sans corruption » et « universités sans corruption » ont été transmis par CONAC mais en raison des contraintes liées au temps, l’activité n’a pu être menée.

Cependant, avec l’appui du CHOC et la participation des institutions de lutte contre la corruption parmi lesquelles la CONAC et les cellules de lutte contre la corruption des MINEDUB et MINESEEC, le CRS a lancé le réalisé la formation des acteurs en vue de la mise en œuvre du Projet « Communauté Educative sans corruption » à Bamenda. Cette formation s’est faite à l’occasion du lancement du Projet FACTS II avec le Forum de lutte contre la corruption dans le secteur éducatif qui eut lieu à Bamenda du 30 novembre au 4 décembre 2009. Les personnes formées en vue de la mise en œuvre de ce Projet d’intégrité étaient essentiellement les enseignants, les parents mais aussi les représentants des collectivités territoriales décentralisées (communes). Le Comité de Pilotage du projet ilot d’intégrité a été sélectionné et les activités seront effectivement lancées le 28 Janvier 2010 à Bamenda.

|  |
| --- |
| Output 4 (No. 60634) : La société civile, y compris le secteur privé, est renforcée et capable de jouer un rôle effectif dans la LCC |
| **N° du Projet**  | 00060634  |
| **Brève description :** | Renforcer la Société Civile et le secteur privé en matière de LCC |
| **Description détaillée** | La société civile y compris le secteur privé est renforcée et capable de jouer un rôle effectif dans la lutte contre la corruption |
| **Etat des lieux** | Les capacités de la société civile et du secteur privé en matière de LCC sont limitées  |
| **Indicateurs** : | Un réseau national des OSC anticorruption est créé  |
| **Résultats escomptés en 2009** | * Des membres potentiels de la future coalition de LCC identifiés et formés
* Des membres potentiels de la future coalition de LCC identifiés et formés
 |

|  |  |
| --- | --- |
| **ACTIVITY 1**  | Les capacités de la Société Civile sont renforcées en partenariat avec la CONAC |
| **Description** | plan de renforcement de capacité de la société civile élaboré en collaboration avec la société civile et la CONAC  |
| **Date de lancement** **Date de fin** | 24 Février 2007 (24 Septembre 2009) 31 Décembre 2009  |
| **Indicateurs** | Draft du plan de formation disponible |

Pendant la période sous revue, le Projet CHOC a réalisé une formation dont a bénéficié une quarantaine d’organisations de la Société Civile provenant de 5 régions du Cameroun (Centre, Littoral, Est, Ouest et Nord Ouest) du 11 au 13 novembre 2009. Cette formation a permis de dégager les axes prioritaires de formation pour 2010, de les aider à conduire leurs self assessment et de renforcer les capacités des OSC en matière de compréhension des outils de lutte contre la corruption.

L’impact de ces formations a été mesuré avec l’appel à projet de CHOC. En effet, 7 des 8 associations dont les projets avaient été classés meilleurs avaient suivi la formation dispensée par le CHOC. Il fau préciser que le Projet CHOC a reçu 46 projets des OSC.

Par la suite, ces organisations, indépendant du Projet CHOC, se sont décidées d’elles-mêmes à constituer un réseau des OSC de lutte contre la corruption dénommée CCCC (Coalition Contre la Corruption du Cameroun).

|  |  |
| --- | --- |
| **ACTIVITY 2**  | Financement initiatives des OSC en matière de LCC |
| **Description**:  | * formulation du guide de sélection pour les initiatives de - Micro-grant ;
* financement de 2 initiatives
 |
| **Date de lancement** **Date de fin**   | 24 Février 2007 (24 Septembre 2009) 31 Décembre 2009  |
| **Indicateurs** | * Guide pour l'initiative de micro-grant y compris les procédures de financement élaboré ;
* 2 initiatives financées
 |

Le 29 Novembre, suite à l’avis à manifestation pour le recrutement des consultants nationaux et internationaux publié dans *Cameroon Tribune* et sur le Site internet du système des Nations Unies au Cameroun, le Projet CHOC a recruté un Consultant chargé de l’élaboration du Guide de sélection des OSC qui bénéficieront des financements du Projet. Le Consultant a réalisé le travail et restitué un Rapport Intitulé « Guide de Sélection et d’évaluation des Organisations de la Société Civile aux Initiatives de Micro Grants ».

Le Projet CHOC a également participé à la foire du CRS à l’occasion du lancement du Projet FACTS II. A cette occasion, l’appel à projets a été lancé une première fois et ensuite publié dans les Journaux d’annonces légales. Suite a cela, deux projets (un dans le transport et un autre dans l’éducation) ont été sélectionnés. Les résultats de cette sélection ont été rendus publics le 09 Décembre 2009 à lors des festivités marquant la 6ème édition de la Journée Internationale de lutte contre la corruption. Les chèques seront remis aux Les Organisations bénéficiaires sont le FENASSATRANSCAM (Fédération Nationale des Syndicats de Transporteurs du Cameroun) et le CERAN (Cercle des Artistes et Amis de la Nature). Les chèques leur seront remis en 2010 après qu’elles aient reçu des formations conditionnant l’usage des fonds alloués.